

# MALLETTE

## **Fondation du Musée de la civilisation**

États financiers  
Au 31 mars 2008

Accompagnés du rapport des vérificateurs

Certification  
Fiscalité  
Services-conseils  
Actuariat  
Syndics et gestionnaires

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

---

Aux membres de la  
**Fondation du Musée de la civilisation,**

Nous avons vérifié le bilan de la **FONDATION DU MUSÉE DE LA CIVILISATION** au 31 mars 2008 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation tire des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits reçus mentionnés ci-dessus, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et des soldes de fonds.

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier l'exhaustivité des produits mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Mallette  
SENCRL  
Comptables agréés

Québec, Canada  
Le 29 avril 2008

## Fondation du Musée de la civilisation

### ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2008

2007

|  | Fonds<br>d'adminis-<br>tration<br>générale | Fonds<br>d'immobi-<br>lisations<br>corporelles | Fonds<br>Jean<br>Palardy | Fonds<br>Henri A.<br>Jamet | Fonds de<br>dotation | Total            | Total            |
|--|--|--|--------------------------|----------------------------|----------------------|------------------|------------------|
| <b>PRODUITS</b>  |  |  |                          |                            |                      |                  |                  |
| Apports de services  | 53 136 \$                                  | - \$   | - \$                     | - \$                       | - \$                 | 53 136 \$        | 46 968 \$        |
| Apports relatifs aux actifs  | 96   | -  | -                        | -                          | -                    | 96               | 144              |
| Dons et souscriptions  | 18 998                                     | -  | -                        | -                          | -                    | 18 998           | 10 301           |
| Réclamations de taxes<br>d'exercices antérieurs  | -  | -  | -                        | -                          | -                    | -                | 13 003           |
| Activités de financement, net<br>(annexe A)  | 173 908                                    | -  | -                        | -                          | -                    | 173 908          | 141 372          |
| Produits de placements, net<br>(annexe B)  | 39 222                                     | -  | 627                      | 203                        | -                    | 40 052           | 39 148           |
|  | <b>285 360</b>                             | <b>-</b>                                       | <b>627</b>               | <b>203</b>                 | <b>-</b>             | <b>286 190</b>   | <b>250 936</b>   |
| <b>CHARGES</b>   |  |  |                          |                            |                      |                  |                  |
| Salaires et charges sociales   | 89 809                                     | -  | -                        | -                          | -                    | 89 809           | 46 968           |
| Avantages aux membres  | 1 211                                      | -  | -                        | -                          | -                    | 1 211            | 144              |
| Fournitures de bureau et papeterie   | 485  | -  | -                        | -                          | -                    | 485              | 43               |
| Frais de traitement de la paie   | 665  | -  | -                        | -                          | -                    | 665              | -                |
| Frais d'assemblée  | 612  | -  | -                        | -                          | -                    | 612              | 722              |
| Frais divers   | 1 179                                      | -  | -                        | -                          | -                    | 1 179            | 205              |
| Publicité  | -  | -  | -                        | -                          | -                    | -                | 260              |
| Services professionnels  | 328  | -  | -                        | -                          | -                    | 328              | 10 351           |
| Tableau d'honneur  | 144  | -  | -                        | -                          | -                    | 144              | -                |
| Amortissement des immobilisations<br>corporelles   | -  | 475  | -                        | -                          | -                    | 475              | 453              |
|  | <b>94 433</b>                              | <b>475</b>                                     | <b>-</b>                 | <b>-</b>                   | <b>-</b>             | <b>94 908</b>    | <b>59 146</b>    |
| <b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES<br/>PRODUITS SUR LES CHARGES<br/>AVANT CONTRIBUTION AU MUSÉE<br/>DE LA CIVILISATION</b> |  |  |                          |                            |                      |                  |                  |
|  | <b>190 927</b>                             | <b>(475)</b>                                   | <b>627</b>               | <b>203</b>                 | <b>-</b>             | <b>191 282</b>   | <b>191 790</b>   |
| <b>CONTRIBUTION AU MUSÉE<br/>DE LA CIVILISATION (note 5)</b>   |  |  |                          |                            |                      |                  |                  |
|  | <b>(100 657)</b>                           | <b>-</b>                                       | <b>-</b>                 | <b>-</b>                   | <b>-</b>             | <b>(100 657)</b> | <b>(111 095)</b> |
| <b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES<br/>PRODUITS SUR LES CHARGES</b>  |  |  |                          |                            |                      |                  |                  |
|  | <b>90 270 \$</b>                           | <b>(475) \$</b>                                | <b>627 \$</b>            | <b>203 \$</b>              | <b>- \$</b>          | <b>90 625 \$</b> | <b>80 695 \$</b> |

## Fondation du Musée de la civilisation

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2008

2007

|   | Fonds<br>d'adminis-<br>tration<br>générale | Fonds<br>d'immobi-<br>lisations<br>corporelles | Fonds<br>Jean<br>Palardy | Fonds<br>Henri A.<br>Jamet | Fonds de<br>dotation | Total             | Total             |
|---|--|--|--------------------------|----------------------------|----------------------|-------------------|-------------------|
| <b>SOLDE</b> , début de l'exercice  | 387 277 \$                                 | 1 995 \$                                       | 13 425 \$                | 4 307 \$                   | 475 777 \$           | 882 781 \$        | 775 746 \$        |
| Excédent (insuffisance)<br>des produits sur les charges   | 90 270                                     | (475)  | 627                      | 203                        | -                    | 90 625            | 80 695            |
| Apports reçus à titre de dotation   | -  | -  | -                        | -                          | 24 970               | 24 970            | 26 340            |
|   | <b>477 547</b>                             | <b>1 520</b>                                   | <b>14 052</b>            | <b>4 510</b>               | <b>500 747</b>       | <b>998 376</b>    | <b>882 781</b>    |
| Gain cumulé, début de l'exercice  | -  | -  | -                        | -                          | -                    | -                 | -                 |
| Incidence initiale de l'adoption<br>des normes comptables<br>relatives aux instruments<br>financiers (note 2) | 407  | -  | -                        | -                          | 569                  | 976               | -                 |
| Gain (perte) latent survenu au<br>cours de l'exercice sur les<br>actifs financiers disponibles à<br>la vente  | 16 252                                     | -  | (87)                     | (28)                       | (47 172)             | (31 035)          | -                 |
| Ajustement de reclassement<br>de la perte incluse dans<br>l'excédent des produits sur les<br>charges          | 2 731                                      | -  | 87                       | 28                         | 3 188                | 6 034             | -                 |
| Gain (perte) cumulé,<br>fin de l'exercice   | 19 390                                     | -  | -                        | -                          | (43 415)             | (24 025)          | -                 |
| <b>SOLDE</b> , fin de l'exercice  | <b>496 937 \$</b>                          | <b>1 520 \$</b>                                | <b>14 052 \$</b>         | <b>4 510 \$</b>            | <b>457 332 \$</b>    | <b>974 351 \$</b> | <b>882 781 \$</b> |

## Fondation du Musée de la civilisation

### BILAN

Au 31 mars

2008

2007

|  | Fonds<br>d'adminis-<br>tration<br>générale | Fonds<br>d'immobi-<br>lisations<br>corporelles | Fonds<br>Jean<br>Palardy | Fonds<br>Henri A.<br>Jamet | Fonds de<br>dotation | Total             | Total             |
|--|--|--|--------------------------|----------------------------|----------------------|-------------------|-------------------|
| <b>ACTIF</b>   |  |  |                          |                            |                      |                   |                   |
| <b>ACTIF À COURT TERME</b>   |  |  |                          |                            |                      |                   |                   |
| Encaisse   | 342 830 \$                                 | - \$   | - \$                     | - \$                       | - \$                 | 342 830 \$        | 178 396 \$        |
| Créances   | 8 556                                      | -  | -                        | -                          | -                    | 8 556             | 27 980            |
| Créances interfonds,<br>sans intérêts                                | -  | -  | 14 052                   | 4 510                      | 121 909              | -                 | -                 |
| Stocks   | 5 040                                      | -  | -                        | -                          | -                    | 5 040             | 6 251             |
| Placements encaissables au<br>cours du prochain exercice<br>(note 7) | -  | -  | -                        | -                          | -                    | -                 | 80 000            |
|  | <b>356 426</b>                             | <b>-</b>                                       | <b>14 052</b>            | <b>4 510</b>               | <b>121 909</b>       | <b>356 426</b>    | <b>292 627</b>    |
| PLACEMENTS (note 7)  | <b>287 347</b>                             | <b>-</b>                                       | <b>-</b>                 | <b>-</b>                   | <b>335 423</b>       | <b>622 770</b>    | <b>603 294</b>    |
| IMMOBILISATIONS<br>CORPORELLES (note 8)                              | <b>-</b>                                   | <b>1 520</b>                                   | <b>-</b>                 | <b>-</b>                   | <b>-</b>             | <b>1 520</b>      | <b>1 995</b>      |
|  | <b>643 773 \$</b>                          | <b>1 520 \$</b>                                | <b>14 052 \$</b>         | <b>4 510 \$</b>            | <b>457 332 \$</b>    | <b>980 716 \$</b> | <b>897 916 \$</b> |

## Fondation du Musée de la civilisation

### BILAN (suite)

Au 31 mars

2008

2007

|  | Fonds<br>d'adminis-<br>tration<br>générale | Fonds<br>d'immobi-<br>lisations<br>corporelles | Fonds<br>Jean<br>Palardy | Fonds<br>Henri A.<br>Jamet | Fonds de<br>dotation | Total             | Total      |
|--|--|--|--------------------------|----------------------------|----------------------|-------------------|------------|
| <b>PASSIF</b>                              |  |  |                          |                            |                      |                   |            |
| <b>PASSIF À COURT TERME</b>                |  |  |                          |                            |                      |                   |            |
| Dettes de fonctionnement                   | 1 325 \$                                   | - \$   | - \$                     | - \$                       | - \$                 | 1 325 \$          | 4 699 \$   |
| Créances interfonds, sans<br>intérêts      | 140 471                                    | -  | -                        | -                          | -                    | -                 | -          |
| Produits reportés                          | -  | -  | -                        | -                          | -                    | -                 | 5 300      |
| Apports reportés (note 9)                  | 5 040                                      | -  | -                        | -                          | -                    | 5 040             | 5 136      |
|  | <b>146 836</b>                             | -  | -                        | -                          | -                    | <b>6 365</b>      | 15 135     |
| <b>SOLDES DE FONDS</b>                     |  |  |                          |                            |                      |                   |            |
| Investis en immobilisations<br>corporelles | -  | 1 520  | -                        | -                          | -                    | 1 520             | 1 995      |
| Affectations d'origine externe             | -  | -  | 14 052                   | 4 510                      | 457 332              | 475 894           | 493 509    |
| Non affectés                               | 496 937                                    | -  | -                        | -                          | -                    | 496 937           | 387 277    |
|  | <b>496 937</b>                             | <b>1 520</b>                                   | <b>14 052</b>            | <b>4 510</b>               | <b>457 332</b>       | <b>974 351</b>    | 882 781    |
|  | <b>643 773 \$</b>                          | <b>1 520 \$</b>                                | <b>14 052 \$</b>         | <b>4 510 \$</b>            | <b>457 332 \$</b>    | <b>980 716 \$</b> | 897 916 \$ |

### ENGAGEMENTS (note 10)

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

## Fondation du Musée de la civilisation

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2008

2007

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

|   |           |           |
|---|-----------|-----------|
| Excédent des produits sur les charges         | 90 625 \$ | 80 695 \$ |
| Éléments sans effet sur la trésorerie         |           |           |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 475       | 453       |
| Perte sur cession de placements               | 6 034     | -         |

97 134 81 148

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement 11 865 (16 894)

108 999 64 254

#### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

|   |           |          |
|---|-----------|----------|
| Acquisition de placements                 | (616 675) | (95 770) |
| Produit de la cession de placements       | 647 140   | 172 312  |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | -         | (443)    |

30 465 76 099

#### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Apports reçus à titre de dotation 24 970 26 340

#### AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

164 434 166 693

ENCAISSE, début de l'exercice 178 396 11 703

ENCAISSE, fin de l'exercice 342 830 \$ 178 396 \$

# Fondation du Musée de la civilisation

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2008

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle est enregistrée à titre d'organisme de charité et elle est conséquemment exemptée des impôts.

La Fondation a pour mission de solliciter des fonds afin de soutenir les activités culturelles et éducatives du Musée de la civilisation.

### 2. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

#### **Instruments financiers**

Le 1er avril 2007, la Fondation a adopté les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement aux chapitres 3855 « Instruments financiers - comptabilisation et évaluation » et 3861 « Instruments financiers - informations à fournir et présentation ». Les chiffres correspondants de l'exercice terminé le 31 mars 2007 n'ont pas été retraités, conformément aux dispositions transitoires prévues.

#### *Instruments financiers - comptabilisation et évaluation*

Le chapitre 3855 établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments dérivés. En vertu de ces normes, les instruments financiers doivent être classés parmi les catégories suivantes : actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés. L'évaluation et la comptabilisation des variations de la valeur des instruments financiers dépendent de leur classement initial entre les différentes catégories.

Par conséquent, la Fondation a réévalué à la juste valeur ses fonds communs de placements. L'écart entre la valeur comptable et la juste valeur d'un montant de 976 \$ a été comptabilisé dans l'état de l'évolution des actifs nets au 1er avril 2007.

#### *Coûts de transaction*

Selon les nouvelles normes, les coûts de transaction doivent être comptabilisés aux résultats lorsqu'ils sont engagés ou ajoutés à l'encontre ou déduits de l'actif financier ou du passif financier auquel ils sont directement attribuables lorsque l'actif ou le passif n'est pas détenu à des fins de transaction.

Par conséquent, la Fondation a décidé d'ajouter les coûts de transaction à l'actif financier auquel ils sont attribuables.

#### **Modifications comptables**

Au cours de l'exercice, la Fondation a adopté les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement au chapitre 1506 « Modifications comptables ». Ce chapitre décrit les critères à respecter lors du changement de méthodes comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relativement aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs.

L'adoption de ces nouvelles normes comptables n'a eu aucune incidence sur les états financiers.

# Fondation du Musée de la civilisation

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2008

---

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale rend compte des activités principales de la Fondation. Ce fonds présente les ressources non affectées de la Fondation en matière de prestations de services et d'administration.

Le fonds d'immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds Jean Palardy a été créé en 1995 à la suite d'un don désigné à la Fondation. Les intérêts générés par ce fonds devront être distribués sous forme d'une bourse dans le cadre du programme de bourses du Musée de la civilisation.

Le fonds Henri A. Jamet a été créé en 1996 à la suite des dons désignés à la Fondation et a pour objectifs la recherche et la mise en valeur de l'art inuit et cri du Nunavik.

Le fonds de dotation présente les souscriptions et dons désignés qui doivent être conservés par la Fondation pour une période d'au moins dix ans. Les produits de placements tirés de ce fonds sont présentés dans le fonds d'administration générale.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont classés sous l'une des catégories suivantes : actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Ils sont subséquentement comptabilisés selon leur classification comme il est décrit ci-dessous. L'intention pour laquelle les instruments financiers ont été acquis et leurs caractéristiques déterminent leur classement.

##### *Actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction*

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, et toute variation de la juste valeur est présentée au résultat net dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

##### *Prêts et créances et autres passifs financiers*

Les instruments financiers classés comme prêts et créances, les placements détenus jusqu'à leur échéance et les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est inclus au résultat net sur la durée de vie prévue de l'instrument.

# Fondation du Musée de la civilisation

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2008

---

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### *Actifs financiers disponibles à la vente*

Les instruments financiers classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan et toute variation de la juste valeur est présentée dans les actifs nets dans l'exercice pendant lequel ces variations surviennent. Les titres de placement classés comme disponibles à la vente et qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont comptabilisés au coût. Lorsqu'il est nécessaire de refléter une dépréciation durable, la perte cumulée est comptabilisée au résultat net. Lors de la décomptabilisation, tous les gains ou pertes cumulés dans les actifs nets sont alors comptabilisés au résultat net. Le produit d'intérêts calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif est inclus au résultat net sur la durée de vie prévue de l'instrument.

Les achats et les ventes de placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la date de transaction.

#### *Classement*

La Fondation a classé son encaisse comme actif financier détenu à des fins de transaction. Les créances sont classées comme prêts et créances et les fonds communs de placements comme actifs financiers disponibles à la vente. Les dettes de fonctionnement sont classées comme autres passifs financiers.

#### **Comptabilisation des produits**

La Fondation utilise la méthode par fonds affectés. Selon cette méthode, les apports grevés d'affectations externes sont comptabilisés lors de leur réception dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés. Les apports qui ne sont grevés d'aucune affectation sont comptabilisés dans le fonds d'administration générale.

Les produits de placements affectés sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds approprié. Les produits de placements tirés du fonds de dotation sont présentés dans le fonds d'administration générale.

#### **Apports reçus sous forme de services**

Le fonctionnement de la Fondation dépend en grande partie de services de certains employés du Musée de la civilisation. Étant donné que cette entité fournit à ses frais les services de ces employés, le montant de leurs salaires et charges sociales est donc comptabilisé à titre de produits et de charges dans le fonds d'administration générale à la juste valeur au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

#### **Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile, soit dix ans pour le tableau d'honneur et cinq ans pour les tronc.

# Fondation du Musée de la civilisation

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2008

---

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur. Au cours de l'exercice, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

### 4. CHANGEMENTS FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

#### Instruments financiers

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié les chapitres 3862 « Instruments financiers - informations à fournir » et 3863 « Instruments financiers - présentation ». Ces normes devront être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007. Par conséquent, la Fondation devra adopter ces normes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009. Le chapitre 3862 établit des nouvelles normes en ce qui a trait aux informations à fournir pour les instruments financiers et son adoption n'aura aucune incidence sur les montants comptabilisés aux états financiers de la Fondation. Le chapitre 3863 reprend les normes de présentation déjà établies par le chapitre 3861 « Instruments financiers - informations à fournir et présentation » et, par conséquent, n'aura aucun impact sur les états financiers de la Fondation.

#### Informations à fournir concernant le capital

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié le chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital ». Ces normes devront être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007. Par conséquent, la Fondation devra adopter ces normes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009. Ce chapitre exige que la Fondation fournisse des renseignements qualitatifs et quantitatifs sur les objectifs, les politiques et les procédures de gestion des actifs nets de la Fondation.

L'adoption de ces nouvelles normes comptables n'aura aucun impact sur les montants comptabilisés aux états financiers de la Fondation puisqu'elles portent principalement sur les informations à fournir.

#### Stocks

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié le chapitre 3031 « Stocks », qui remplace le chapitre 3030, portant le même titre. Ces normes devront être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008. Par conséquent, la Fondation devra adopter ces normes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009. Ce chapitre établit des normes pour l'évaluation des stocks et la communication d'informations à leur sujet.

L'adoption de ces nouvelles normes comptables n'aura aucun impact significatif sur les états financiers de la Fondation.

# Fondation du Musée de la civilisation

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2008

---

### 4. CHANGEMENTS FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Continuité des activités

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a amendé le chapitre 1400 « Normes générales de présentation des états financiers ». Ces normes devront être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008. Par conséquent, la Fondation devra adopter ces normes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009. Les nouvelles normes incluent des critères permettant de déterminer et de présenter la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités.

L'adoption de ces nouvelles normes comptables n'aura aucun impact significatif sur les états financiers de la Fondation.

### 5. CONTRIBUTION AU MUSÉE DE LA CIVILISATION

Le versement effectué directement au Musée de la civilisation est de 100 000 \$ (2007 - 110 000 \$). La contribution au camp de jour estival du Musée est de 657 \$ (2007 - 1 095 \$). Le versement a été fait directement à l'Académie des Arts et Sports de Québec qui coordonne cette activité.

### 6. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Selon les règlements de la Fondation, aucune contribution ne peut être versée au Musée de la civilisation si les soldes de fonds n'atteignent pas 300 000 \$.

### 7. PLACEMENTS

|  | <b>2008</b>           | 2007               |
|--|-----------------------|--------------------|
|  | <b>(Juste valeur)</b> | (Valeur comptable) |
| Fonds communs de placements  | <b>622 770 \$</b>     | 256 453 \$         |
| Actions de sociétés cotées en bourse et obligations, cédées au cours de l'exercice | -                     | 426 841            |
|  | <b>622 770</b>        | 683 294            |
| Portion encaissable au cours du prochain exercice                                  | -                     | 80 000             |
|  | <b>622 770 \$</b>     | 603 294 \$         |

---

# Fondation du Musée de la civilisation

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2008

### 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

|                   | 2008      |                      | 2007         |
|-------------------|-----------|----------------------|--------------|
|                   | Coût      | Amortissement cumulé | Valeur nette |
| Tableau d'honneur | 21 407 \$ | 20 933 \$            | 474 \$       |
| Troncs            | 4 810     | 3 764                | 1 046        |
|                   | 26 217 \$ | 24 697 \$            | 1 520 \$     |

### 9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés présentés au fonds d'administration générale se rapportent au coût des coqs en stock.

### 10. ENGAGEMENTS

La Fondation s'est engagée à verser au Musée de la Civilisation une contribution maximale annuelle de 115 000 \$ au cours des deux prochains exercices, à même le fonds d'administration générale, pour la réalisation d'activités culturelles et éducatives en lien avec le projet « Les jeunes créateurs ». Cette somme sera versée à la demande du Musée de la civilisation selon les besoins financiers du projet.

De plus, la Fondation s'engage à verser au cours du prochain exercice une contribution financière supplémentaire de 50 000 \$ dans le cadre du projet de réalisation d'une publication institutionnelle à l'occasion du 20e anniversaire du Musée de la Civilisation.

### 11. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Politique de gestion des risques

La gestion du risque se fait à l'intérieur d'un cadre de gestion qui tient compte de la nature des activités ainsi que du niveau de risque que la Fondation considère raisonnable d'assumer en tenant compte du rapport risque-rendement souhaité et des attentes des administrateurs. Les instruments financiers sont gérés de façon intégrée et globale.

## Fondation du Musée de la civilisation

---

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2008

2007

---

#### A - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT, NET

|                 | Produits          | Charges          | Total             | Total             |
|-----------------|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| Encan           | 8 650 \$          | 1 216 \$         | 7 434 \$          | 7 057 \$          |
| Grand Banquet   | 195 191           | 46 717           | 148 474           | 134 315           |
| Tournoi de golf | 18 000            | -                | 18 000            | -                 |
|                 | <b>221 841 \$</b> | <b>47 933 \$</b> | <b>173 908 \$</b> | <b>141 372 \$</b> |

---

#### B - PRODUITS DE PLACEMENTS, NET

|  |  |                  |                  |
|--|--|------------------|------------------|
| Dividendes                                       |  | 797 \$           | 1 665 \$         |
| Intérêts   |  | 19 193           | 22 746           |
| Revenus provenant de fonds communs de placements |  | 29 312           | 16 444           |
| Perte sur cession de placements                  |  | (6 034)          | -                |
|  |  | <b>43 268</b>    | <b>40 855</b>    |
| Honoraires du gestionnaire                       |  | (3 216)          | (1 707)          |
|  |  | <b>40 052 \$</b> | <b>39 148 \$</b> |

---